DE COLLECTE BIÉVILLE-

2025

MATHIEU X
BIÉVILLE-BEUVILLE
LE LONDEL



ORDURES MÉNAGÈRES

Jeudi après-midi

Bac gris à sortir le jour même avant 12h Ramassage de 13h à 21h



RECYCLABLES

Lundi après-midi 1 SEMAINE SUR 2

Bac jaune à sortir le jour même avant 12h Ramassage de 13h à 21h



DÉCHETS VERTS

Jeudi matin DU 01/03 AU 15/12

Bac vert + 5 fagots à sortir la veille au soir après 19h Ramassage de 6h à 14h



ENCOMBRANTS

Mardi 24 septembre 2024 À sortir la veille au soir après 19h 2m³ maximum par fover

Vacances scolaires zone B Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain!

'-'

Ce geste simple, 40% des foyers à Caen la mer le font déjà... ET VOUS?



- 40% des foyers pavillonnaires avec jardin sont équipés de composteurs de la collectivité
 - Un geste simple pour préserver l'environnement
 - 30% d'ordures ménagères incinérées en moins!
 - Demandez gratuitement votre composteur sur caenlamer.fr



En 2024, Caen la mer déploie des solutions pour tous afin de trier à la source les déchets alimentaires.

+ d'infos sur caenlamer fr

AVRIL 2024

L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28
29 30

MAI 2024

L M M J V S D
1 2 3 4 5
6 7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18 19
20 21 22 23 24 25 26
27 28 29 30 31

JUIN 2024

L M M J V S D
1 2
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24 25 26 27 28 29 30

JUILLET 2024

L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28
29 30 31

AOÛT 2024

L M M J V S D
1 2 3 4
5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23 24 25
26 27 28 29 30 31

SEPTEMBRE 2024

L M M J V S D

1
2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22
23 24 25 26 27 28 29

OCTOBRE 2024

1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27
28 29 30 31

NOVEMBRE 2024

L M M J V S D
1 2 3
4 5 6 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24
25 26 27 28 29 30

DÉCEMBRE 2024

L M M J V S D
1
2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22
23 24 25 26 27 28 29
30 31

JANVIER 2025

L M M J V S D
1 2 3 4 5
6 7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18 19
20 21 22 23 24 25 26
27 28 29 30 31

L M M J V S D 1 2
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24 25 26 27 28

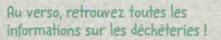
FÉVRIER 2025

L M M J V S D
1 2
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24 25 26 27 28 29 30
31

MARS 2025







LES DÉCHÈTERIES DÉDIÉS AU TRI



ES HORAIRES	LUNDI - MARDI* MERCREDI - JEUDI* VENDREDI	(particuliers uniquement)	DIMANCHE** (particuliers uniquement)
DU 1 ^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	9h - 12h
DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h
	* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis motin et jeudis motin.		** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÉTERIE

- Je m'assure que mon déchet ne peut pas être réparé, vendu ou donné.
- J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de vidage pour respecter les horaires de fermeture.
- Je trie mes déchets par type et par matière.
- Je présente mon justificatif de domicile et ma pièce d'identité.
- J'indique ce que je dépose à l'agent et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m3 par jour et 6m3 par semaine).



















Batteries et piles



Déchets



Mobilier

électriques et électroniques



Extincteurs



Bois



Ferraille

Textiles* Chaussures



Cartons

Huiles particuliers sans jantes



Lampes et ampoules









Peintures

et solvants

Déchets non valorisés



Attention : le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmée, ne pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plagues maximum par an. Pensez à humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.



* Tous les vêtements, le linge de maison et les chaussures liées par paire peuvent être déposés dans une borne à textiles quel que soit leur état, même abimés. Ils seront reportés ou recyclés. Avant de leter, pensez à réparer. Trouver une borne sur https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

BRETTEVILLE-HERMANVILLE-SUR-MER L'ORGUEILLEUSE Route de Lion-sur-Mer **RD 83** sur-Mer Colleville-Le Bas des Prés Le-Fresne Saint-Aubin-OUISTREHAM d'Arquenay ZA du Maresquier Bénouville COLOMBELLES ZAC Lazzaro. Épron 1 rue Novaci Colombelles Coverville Troarn Sannerville Bretteville Mondeville Cormelles Éterville MOUEN Grentheville Rue verte sur présentation d'un justificatif de domicile Parc d'activités Soliers Saint-Andrédes Rives de BRETTEVILLEl'Odon SUR-ODON Bourquébus ZA de la en-Plaine Tilly Grande Plaine FLEURY-Rue de la Vallée SUR-ORNE Le Castelet Rue des Carriers

Lorsque les encombrants sont collectés en porte-à-porte, ils sont mélangés et compactés dans la benne. Seulement 25% peuvent ensuite être valorisés.

S'ils sont déposés en déchèteries, les encombrants sont triés par matière et sont dirigés vers différentes filières de recyclage. 75% d'entre-eux sont alors valorisés!

Pour redonner une vie à vos encombrants : pensez au don, dépôtvente, vente en ligne, vide-greniers ou locaux réemploi des déchèteries



5 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer vos objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2022, 41 tonnes d'objets ont



